

🕒 17.12.2019, 16:03

Bassins: une taxe sur l'énergie fait débat



Le préavis fait suite à une interpellation au sujet des panneaux solaires (image d'illustration). Archives La Côte

PAR LOS

RÈGLEMENT La Municipalité souhaitait créer un fonds pour les énergies renouvelables et le financer par une taxe sur l'électricité consommée. Devant les doutes du Conseil, elle a préféré retirer son préavis.

Créer un fonds pour des aides communales aux énergies renouvelables en taxant l'électricité consommée: c'est l'idée d'un préavis présenté jeudi soir par la Municipalité de Bassins. Un centime serait prélevé par kilowattheure. Ce sont ainsi environ 50 000 francs qui viendraient nourrir ce fonds chaque année.

Mais le projet n'a pas convaincu la commission des finances, qui a demandé son renvoi. Elle estime que la Municipalité, dans une volonté de répondre rapidement aux demandes de ses concitoyens, s'est trop pressée pour établir ce préavis.

Le projet se veut en effet une réponse à une interpellation sur les frais des procédures lors de l'installation de panneaux solaires ainsi qu'un postulat sur des installations pour vélos électriques. «On va mettre de l'argent de côté, mais on ne sait même pas encore exactement comment on va l'utiliser...», a regretté un membre de la commission des finances.

Le syndic Didier Lohri a réfuté toute précipitation. «C'est un règlement type du canton», a-t-il souligné. Mais devant les doutes exprimés par la commission puis par quelques conseillers, et après s'être brièvement concertée, la Municipalité a décidé de retirer son préavis.

eshmédias Groupe ESH Médias : Le Nouvelliste – Arcinfo – La Côte – Realdeals – OhBox – La Clé – Jobeo – OhPass – Winterpass – ID Loisirs
© 2019 La Côte - created by iomedia